

Compte rendu CESCE du 24-11-24

Présents : voir liste d'émargement

Ordre du jour :

- Organisation et actions 2024-2025

Le bilan des actions 2023-2024 a été réalisé en juin 2024. Une semaine existait précédemment regroupant toutes les actions. La demande a été faite d'organiser différemment ou d'alléger les interventions pour qu'elles aient un sens pour les élèves.

En 2024-2025 : 2 semaines sont identifiées en plus des actions réalisées tout au long de l'année :

- Semaine citoyenne en janvier 2025
- Semaine de lutte contre les discriminations en mars 2025

Les actions et projets pour les classes sont rattachés à un parcours.

Pour rendre plus lisible les actions et permettre aux élèves de les identifier, chaque parcours est présenté.

Le document des actions classe a été construit en identifiant les actions pour chaque niveau

Les parcours SANTE et CITOYEN sont coordonnés par le CESCE.

Sur l'ENT, [une rubrique sur les parcours](#) a été créée.

Pour rappel :

Parcours SANTE :

- **Eduquer:** Développer les compétences professionnelles et sociales et les compétences disciplinaires (EAS – filles/Garçons – lutte contre le harcèlement ...)
- **Protéger:** créer un environnement favorable à la santé et au bien-être des élèves (exemple : pHare – EAS...PSC1)
- **Prévenir:** mettre en œuvre des actions centrées sur une ou plusieurs problématiques ayant des dimensions éducatives et sociales (à définir : éco-délégués – CVC...)

Parcours CITOYEN :

- Comprendre et respecter le cadre commun (ASSR – EMC – Séjour d'intégration -)
- S'engager (délégués – éco-délégués – CVC – ambassadeurs pHare...)
- Ecouter, s'exprimer, débattre
- Faire preuve de discernement et exercer son jugement (EMC : sortie au tribunal – accueil avocat – actions de la semaine citoyenne – EPI sur les femmes ...)

Cette organisation doit permettre aux élèves d'identifier les projets, actions, évènements et ainsi de mieux travailler leur sujet pour l'oral du DNB.

D'autres actions seront programmées au cours de l'année scolaire : projets de classe, actions du CVC, actions des éco-délégués, actions portées par la MJC.

Dans le cadre du parcours citoyen, la formation des délégués et éco-délégués est organisée par Mme VIGUIE, CPE, en partenariat avec Sabine MARCADE de la MJC :

- 6^{ème} et 5^{ème} : lundi 9 décembre matin
- 4^{ème} et 3^{ème} : lundi 2 décembre matin
- Eco-délégués : vendredi 6 décembre matin

- Le CVC

Le CVC est une instance privilégiée de l'exercice de la citoyenneté des élèves. Il se réunit au moins 3 fois par an et si possible une fois par période.

Dans le cadre du CVC, les collégiens travaillent sur des projets concrets dans 4 domaines :

- La citoyenneté (exemple : le règlement intérieur)
- Le vivre ensemble (exemple : journées à thème, bal des 3^{èmes})
- La solidarité (exemple : actions solidaires)
- La prévention ou la sensibilisation sur des thématiques choisies (exemples : l'orientation – le développement durable – le harcèlement – l'égalité filles-garçons...).

1^{ère} réunion du CVC pour définir les projets et actions 2024-2025 : **LUNDI 16 DECEMBRE de 13h à 14h**

Le projet caritatif avec le Secours populaire (boîtes solidaires) va être reconduit.

- La MJC

Parcours CITOYEN : L'animation du foyer chaque jour sur la pause méridienne avec pour objectif que le foyer devienne un lieu pour les élèves et que les élèves investissent le lieu. Des liens avec les partenaires du quartier sont mis en place :

- Semaine de réduction des déchets
- Projets caritatifs
- Projets réfléchis à l'extérieur

La MJC intervient également dans le parcours SANTE pour l'EAS.

L'Education Affective et Sexuelle est une obligation : 3 interventions par an afin de **contribuer à l'apprentissage d'un comportement responsable, dans le respect de soi et des autres.**

Un nouveau programme va être diffusé par le ministère en 2025.

Actuellement, une intervention est programmée en 6^{ème} sur l'alimentation et en 3^{ème} sur le consentement.

Pour intervenir en EAS, il est nécessaire d'être formé.

Suite à la passation des questionnaires et aux interrogations des élèves, une formation des élèves est à construire sur les compétences psychosociales et le rapport à l'autre.

- Les projets et actions des éco-délégués

Une formation des éco-délégués est programmée.

Dans le cadre des travaux du collège, et du réaménagement de la cour, les éco-délégués et les enseignants vont être sollicités pour le choix des arbres et arbustes en partenariat avec l'architecte en janvier 2025.

Une rencontre a déjà lieu sur les arbres coté self pour leur préservation.

Un projet est à construire pour sensibiliser les élèves au tri et au devenir des déchets :

- Retravailler le tri du papier avec des poubelles spécifiques : où sont-elles passées (les poubelles rouges) ?
- Créer des étiquettes, retravailler la communication

Mme FAULCONNIER en début d'année scolaire a expliqué la nécessité de tri et la circulation des déchets au self (Ramassage par l'entreprise « clervert » pour métallisation). Les élèves trient bien leur déchet et sont attentifs.

Projet : visite entreprise par les élèves (éco-délégués ?)

Un travail sur le pain à la cantine pourrait être mené : quantité, part,...

Le CESCE coordonne également le programme PHARE (programme de lutte contre le HARcèlement à l'Ecole). Pour rappel, au collège, 6 personnes sont des ressources (voir article sur l'ENT)

La rédaction et la mise en œuvre d'un **protocole de prise en charge** des situations de harcèlement ont été réalisées l'an dernier.

Il reste à recruter et former les élèves ambassadeurs.

Une nouvelle réunion du CESCE aura lieu en février pour un bilan d'étape. Avant la fin de l'année scolaire, le CESCE se réunira pour faire le bilan des actions de l'année et définir les actions 2025-2026.